Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Union Européenne

cirad
LA RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT

PROFIL DU SYSTÈME ALIMENTAIRE - BURKINA FASO

Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires

Burkina Faso

© Unsplash / Random Institute

PROFIL DU SYSTÈME ALIMENTAIRE BURKINA FASO

Messages clés

1. Au Burkina Faso, la production céréalière a augmenté à un rythme similaire à celui de la croissance démographique au cours des dernières décennies. Toutefois, les gains de productivité sont restés modestes. Le système agroalimentaire demeure **insuffisamment diversifié** pour assurer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et la santé de la population burkinabè. **L'insécurité alimentaire est aggravée dans la partie septentrionale du pays**, du fait de la dégradation de la situation sécuritaire dans la sous-région, qui s'est encore aggravée depuis 2012. La malnutrition chronique persiste, atteignant des seuils critiques dans certaines localités, et contribuant à la mortalité infanto-juvénile.

   Dans une perspective à moyen terme, les enjeux portent sur la diversification et l'augmentation de la production au-delà de la culture céréalière, la transformation et la distribution locale de fruits et de légumes notamment pour lutter contre les carences en micronutriments, mais également de produits dont l'importation ne cesse d'augmenter, comme le sucre, les produits laitiers et halieutiques. Rendre ces produits plus accessibles en améliorant et en décentralisant les axes de circulation est l'une des clés, ainsi que la maîtrise de la croissance démographique pour limiter le déséquilibre alimentaire à long terme.

2. Le système alimentaire est globalement pourvoyeur de 56% des **emplois** dans le pays, dont 28,7% dans le domaine de la production agricole. **Le système de production se base pour l'essentiel sur l'agriculture familiale**, mais sa viabilité est **menacée** par des rendements qui stagnent, des infrastructures productives défaillantes (notamment en matière d'irrigation), un faible accès aux services aux producteurs, une pression foncière croissante et des conflits accentués par la migration des populations en provenance des zones d'insécurité. La main d'œuvre, notamment les jeunes, est attirée par le développement de l'orpaillage et la migration vers les villes ou à l'étranger, et se détourne des activités agricoles.

   Améliorer la productivité et les moyens d'existence des exploitations familiales, à travers des stratégies qui garantissent le maintien de l'emploi rural constitue un enjeu clé. À titre illustratif, il s'agirait de soutenir l'accès aux services et aux marchés, de sécuriser le foncier, de renforcer les infrastructures et/ou l'organisation de la production – en particulier l'irrigation, les organisations des acteurs, la diversification des moyens d'existence.

3. En outre, les pratiques de production ne permettent pas de préserver le capital naturel. Alors que la **fertilité des sols se dégrade**, les hausses de production sont principalement le résultat d'une **augmentation des surfaces**, **au détriment des espaces naturels et de la biodiversité**. Les **conflits d'usage** des terres se multiplient, entre agriculteurs et éleveurs, mais également en limite des aires protégées, face à l'extension de l'exploitation minière ou renforcés dans certaines zones par les mouvements de population qui fuient les zones d'insécurité.

Freiner la dégradation des ressources naturelles et augmenter la résilience des systèmes de production face aux aléas climatiques par des pratiques plus durables et l'accès sécurisé au foncier, représentent un enjeu de taille pour la durabilité du système alimentaire burkinabé.

4. Le territoire national et les systèmes alimentaires sont **hétérogènes**, d'un point de vue environnemental et humain. Cette hétérogénéité est accentuée localement par un **fort déséquilibre** en matière d'infrastructures et de services publics, et se traduit par des inégalités de développement humain en matière d'éducation, de santé, de nutrition. Le déséquilibre entre les territoires ruraux, mais aussi entre milieu rural et centres urbains, est accentué par une **insécurité grandissante**. Il induit en particulier une désertion de la zone sahélienne touchée par des situations d'urgences alimentaires, et génère une pression accrue dans d'autres zones, mais aussi une **migration** vers les centres urbains ou alors hors des frontières.

   Accroître les investissements en faveur des zones marginalisées et des populations les plus vulnérables, notamment les jeunes et les femmes constitue par conséquence un enjeu fort. La stratégie pour réaliser ces investissements doit inclure la lutte contre l'insécurité qui sévit dans plusieurs localités du pays.

Contexte national : chiffres clé

Population totale (2019)[1] : 20,3 millions	**Accès à l'électricité (2017)[1] :** 25,5%
Croissance démographie (2019)[1] : 2,94%	**Abonnements téléphone mobile (2019)[1] :** 100%
Croissance de la population urbaine (2019)[1] : 4,94%	**Indice d'écart global entre les sexes (2020)[3] :** 0,635
Indice de Gini (2014)[1] : 35,3	**Pop. en âge de travailler ayant au moins une éducation primaire (2019)[4] :** 24%
PIB/hab. (2018)[1] : 1 761 USD, PPP 2010	**Superficie forestière (2015)[5] :** 19,6% de la sup. totale
Part du système alimentaire dans le PIB[2] : 42%	

Sources: (1) Indicateurs de la Banque Mondiale ; (2) Thurlow 2021 ; (3) Forum économique Mondial ; (4) ILOSTAT (Bureau international du travail) ; (5) UNSTAT (indicateurs ODD)

Secteur agricole et alimentaire : quelques chiffres clés & tendances

Malgré une production nationale en augmentation pour la plupart des produits, à un rythme proche de la croissance démographique, la dépendance aux importations s'accroît. Elle concerne en particulier le riz, le sucre, les produits halieutiques et les produits laitiers plus consommés par les populations urbaines.

La production céréalière est composée essentiellement du sorgho (39%, en volume) et du maïs (32%), suivis du mil (23%) et du riz-paddy (7%). Les cultures vivrières non-céréalières sont dominées par le niébé. Les cultures maraîchères les plus répandues sont l'oignon bulbe, la tomate et le chou. Les cultures de rente sont dominées par le coton et l'arachide, suivis du sésame qui a connu une forte hausse au cours des dernières années (DGESS, 2020).

La production animale repose principalement sur l'élevage bovin (pour le lait et la viande), caprin et avicole, qui ont connu une baisse significative au cours de la dernière décennie. L'élevage est partout fortement présent, 91% des ménages ruraux (soit 18,7 millions de personnes) ayant une certaine production pastorale, c'est-à-dire possèdent du bétail, des chèvres ou des moutons, mais seuls 12,5% (soit 2,6 millions de personnes) tirent plus de la moitié de leurs revenus de ces activités (Minot et Elahi, 2020).

La croissance de la production des céréales, des légumineuses et oléagineux suit globalement la croissance démographique, voire la dépasse, en particulier pour les légumineuses et les oléagineux. En revanche, la production des fruits et légumes et des cultures sucrières progresse plus lentement et ne parvient pas à satisfaire la demande domestique. Cela se traduit par un besoin croissant en importations de sucre et une offre de plus en plus limitée en fruits et légumes, qui n'est pas compensée par l'importation.

Malgré une progression régulière de la production, les importations céréalières (riz et farine), ont plus que triplé depuis le début des années 2000 et représentent environ 50% des importations alimentaires totales. L'importation de sucre augmente également fortement, et dans une moindre mesure, celle de produits laitiers et halieutiques. Toutefois, le poids de la facture alimentaire est relativement modéré (entre 7 et 14% des importations totales dans les années 2010) et elle est en baisse depuis deux décennies.

L'augmentation de la production repose principalement sur une augmentation des surfaces cultivées, qui sont passées de 14 à 22% de la superficie totale des terres, entre 2000 et 2018. Les rendements des principales cultures

Figure 1: Production végétale (évolution en indice)

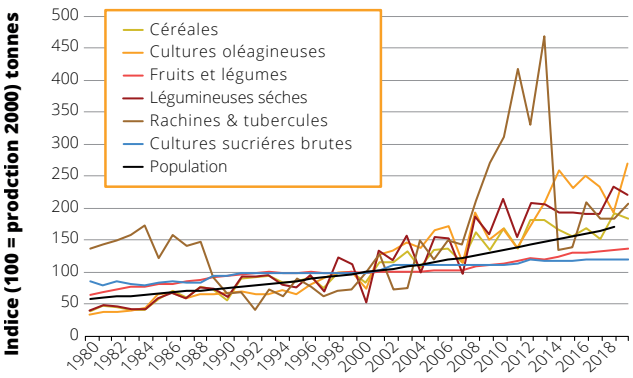

Source: FAOSTAT 2019

Figure 2: Production animale (évolution en indice)

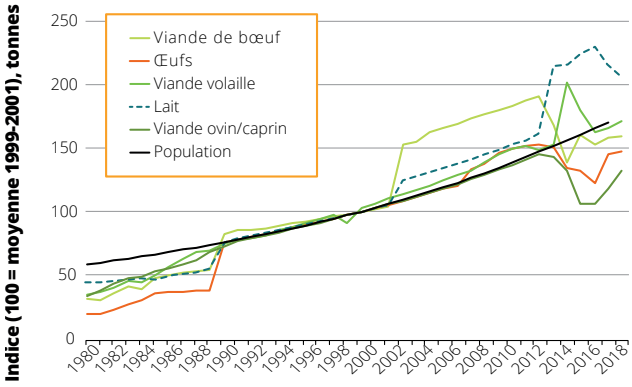

Source: FAOSTAT 2019

Figure 3: Importations alimentaires

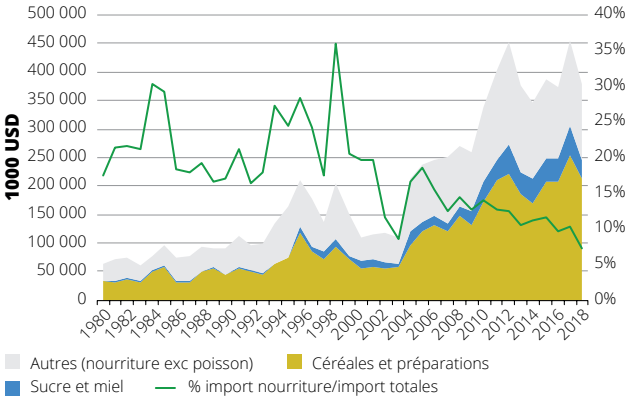

Source: FAOSTAT 2019

alimentaires progressent en revanche très peu (entre 1 et 2% par an en moyenne, depuis 2000, pour les principales céréales). Les espaces forestiers s'amenuisent et la pression foncière accrue tend à accentuer les conflits dans les zones rurales les plus densément peuplées.

La production agricole et les pâturages sont particulièrement vulnérables au démarrage tardif ou à l'arrêt précoce de la saison pluvieuse, aux poches de sécheresse prolongées et aux précipitations excessives. A ce stress climatique vient s'ajouter la pression récurrente d'insectes ravageurs, dont la chenille légionnaire d'automne qui est, chaque année, la cause de pertes importantes.

Consommation alimentaire : chiffres clés & tendances

Un bilan alimentaire en déséquilibre

En 2019, le bilan alimentaire (calculé sur la base de FAOSTAT) indique une disponibilité énergétique moyenne de 2 721 kcal/pers./j (soit supérieur aux besoins énergétiques de référence d'un adulte : respectivement 2 200 et 2 700 kcal/pers/j pour les femmes et pour les hommes). Mais il révèle un régime alimentaire basé pour deux-tiers sur les céréales (principalement sorgho, maïs et mil), pauvre en protéines animales (19 g/tête/j pour les adultes) et en fruits et légumes (46 g/tête/j pour les adultes ; Global Nutrition Report 2020).

La disponibilité énergétique moyenne augmente de manière régulière depuis la fin des années 1980, principalement grâce à un fort accroissement des calories apportées par les céréales, et dans une moindre mesure par les huiles végétales, les légumineuses sèches, les oléagineux (avec une accélération dans les années 2010). Après avoir atteint 68% en 1990, la part des calories couverte par les céréales a diminué dans les années 1990 et 2000, et stagne depuis 2010.

Figure 4: Disponibilité alimentaire par groupe de produits

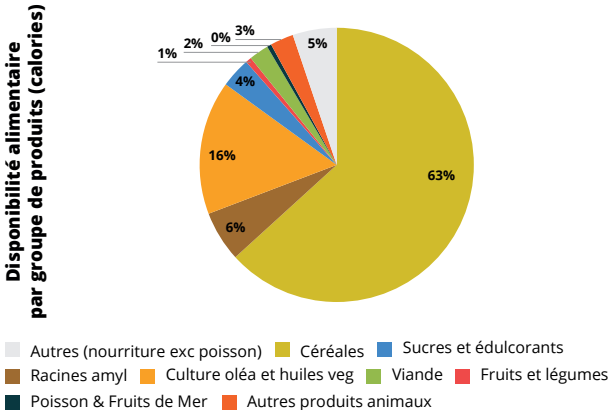

Source: FAOSTAT 2017

Figure 5: Disponibilité alimentaire (kcal/personne/jour)

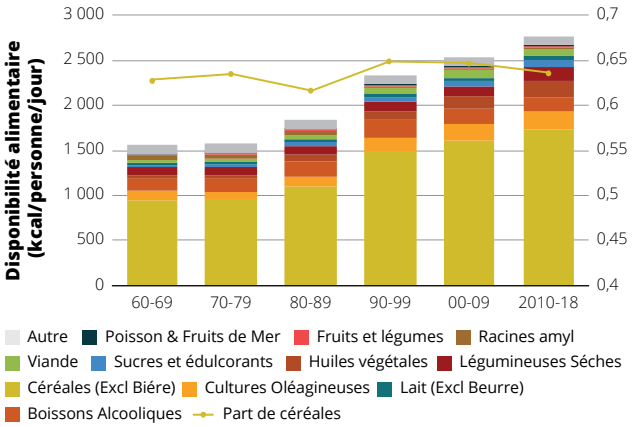

Source: FAOSTAT 2018

Quelle performance du système alimentaire vis-à-vis des quatre objectifs fondamentaux d'un système alimentaire durable ?

Une recrudescence de l'insécurité alimentaire : mauvaise passe ou évolution structurelle ?

Table 1: Sécurité alimentaire, nutrition & santé*

Sous-nutrition (2017-19)[1]	**19,2%**
Retard de croissance, < 5 ans (2018)[1]	**24,9%**
Anémie, femmes (2016)[1]	**49,6%**
Part de l'énergie provenant des céréale, racines et tubercules dans le régime alimentaire[1]	**65% des kcal**
Apport moyen de protéines d'origine animale (2015-17)[1]	**10.7 g/personne/jour**
Obésité, 18 ans + (2016)[1]	**4,5%**

Source: (1) FAOSTAT

** Les couleurs font référence à la position des pays dans les quintiles des valeurs pour les pays à faibles revenus et revenus intermédiaires tranche inférieure (du vert foncé = le plus favorable, au rouge = le moins favorable)*

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle est en recrudescence, en grande partie du fait de la mauvaise conjoncture sécuritaire dans les régions du Centre-Nord, du Sahel et du Nord. Le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté de 22% entre 2013 et 2019. Le retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est passé de 21 à 25% entre 2017 et 2019, après une tendance longue à la baisse. Aussi, 10% des Burkinabé étaient en besoin d'assistance alimentaire en 2020.

Mais la conjoncture sécuritaire n'explique pas à elle seule cette détérioration. La malnutrition chronique et la faible diversité des régimes alimentaires restent des enjeux structurels. Cette situation nutritionnelle précaire est également liée aux conditions agro-climatiques de la partie sahélienne, à des facteurs sociaux tels que le faible niveau d'éducation (dans la population active, seule 1 personne sur 4 a au moins une éducation de base), mais aussi à des facteurs économiques avec une pauvreté rurale très forte. Elle est entretenue par une croissance démographique soutenue et aggravée par les déplacements internes résultant de la situation d'insécurité qui prévaut dans le nord du pays (47 000 déplacés interne en 2018). La croissance démographique galopante accroit la compétition sur les ressources, et en l'absence de cadres et institutions pour la concertation, aggrave à court et moyen termes les conflits d'usage sur les ressources naturelles entretenant ainsi un terreau défavorable au dialogue et à la paix.

La malnutrition, marquée par de fortes disparités régionales avec une prévalence supérieure dans les zones de conflits et enclavées, a des effets directs sur la santé et constitue une cause sous-jacente dans 35% des cas de mortalité infanto-juvénile.

Les populations font face à une persistance des maladies diarrhéiques dues à l'accès restreint à des points d'eau potable et surtout à une contamination entre les points d'eau et la consommation. Des facteurs multiples jouent sur la qualité de l'eau, mais les usages inadaptés des intrants agricoles y contribuent. De même, la mauvaise qualité sanitaire des aliments (produits maraîchers et d'origine animale, en particulier) contribue fortement à la mortalité liée à l'alimentation.

Figure 6: Dimension sécurité alimentaire, nutrition, santé

Insécurité alimentaire et nutritionnelle due à des facteurs climatiques, économiques et sociaux, exacerbée par les conflits au Sahel

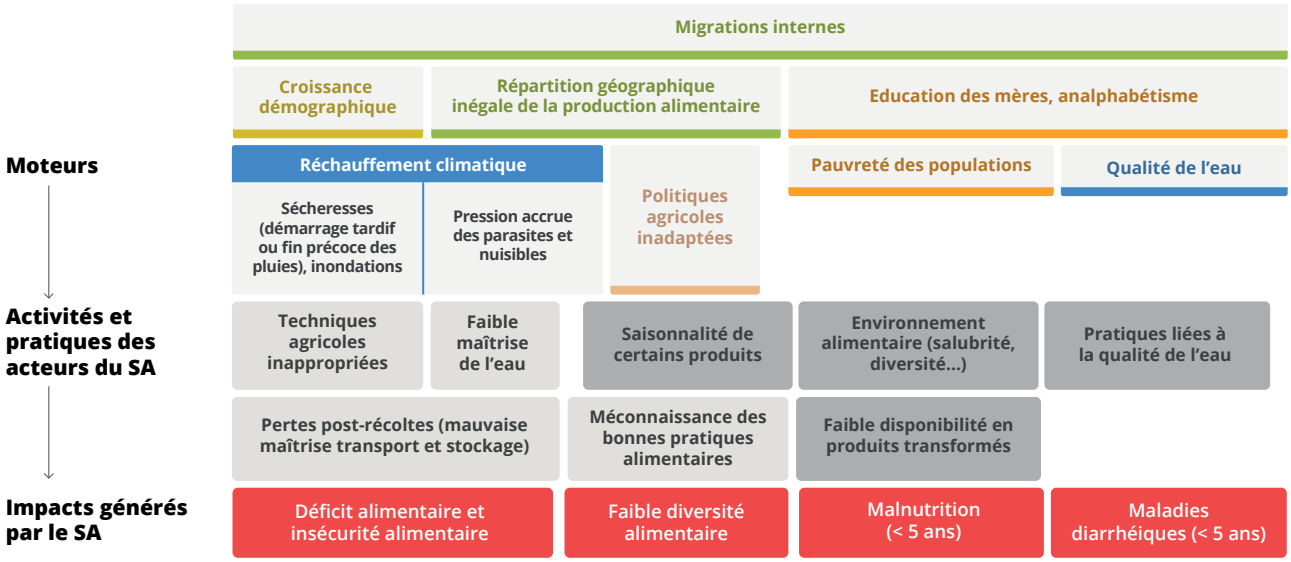

Source: Auteurs

Une contribution majeure à l'emploi et au PIB, basée sur un modèle d'agriculture familiale aujourd'hui menacée

L'économie alimentaire occupe une place centrale dans les moyens d'existence des ménages, fournissant dans son ensemble 56% des emplois, dont 51% dans la production (Thurlow, 2021). Il constitue 42% du PIB (idem), ce qui indique tout de même une productivité du travail relativement faible dans ce secteur. La pauvreté peine à baisser dans les zones rurales : en 2014, elle y touche encore 48% de la population, contre 13% en zones urbaines (INSD, 2015). L'agriculture familiale, qui constitue l'essentiel des formes de production, est menacée par la faiblesse des moyens de production et l'accès très limité au crédit, l'attractivité de l'orpaillage en particulier pour les jeunes, la spéculation foncière en périphérie des grands centres urbains, et dans la province du Sissili. Les conflits sont de plus en plus prégnants entre agriculteurs et éleveurs dans les zones à forte densité démographique et la forte insécurité qui prévaut dans le nord du pays menace le commerce du bétail. L'élevage subit fortement la pression de l'insécurité et celle des aléas climatiques : sa contribution au PIB agricole est passé de 36% en 2004 à 22% en 2016 (FAOSTAT).

Table 2: Socio-économie

Population active ayant au moins achevé l'école primaire (2019)[1]	**24%**
PIB national par habitant, PPP (2018)[2]	**1761 USD constant 2011**
Sous-emploi lié à la durée de travail dans les zones rurales (2019)[1]	**8,4%**
Ratio de dépendance de l'importation de céréales (2015-17)[3]	**10%**

Sources : (1) ILOSTAT ; (2) World Bank Indicators ; (3) FAOSTAT

** Les couleurs font référence à la position des pays dans les quintiles des valeurs pour les pays à faibles revenus et revenus intermédiaires tranche inférieure (du vert foncé = le plus favorable, au rouge = le moins favorable)*

Figure 7: Dimension socio-économie

Pauvreté rurale et conflits agriculteurs/éleveurs/mines sous une pression démographique et foncière croissante

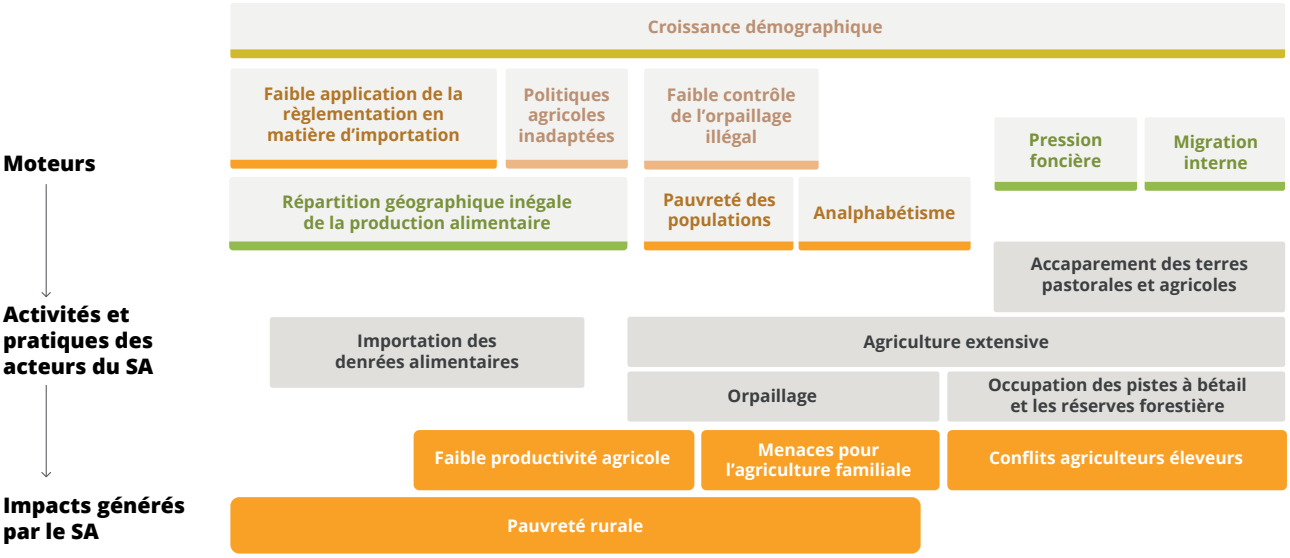

Source: Auteurs

De fortes disparités régionales génèrent d'importants mouvements migratoires, qui accentuent les conflits

Le pays fait face à une compétition sur l'espace de production, exacerbée par une migration agricole peu maîtrisée, depuis la partie nord, qui entraîne des conflits sur l'accès aux terres. La mobilité pastorale, pourtant clé du système de production de viande et moyen d'existence autant que facteur de résilience pour les ménages des zones les plus défavorisées, bénéficie de peu d'accompagnement. L'application de la nouvelle loi foncière rurale est limitée par le manque d'organes de gestion et présente par conséquent des résultats mitigés. Les migrations internes et externes sont en hausse (jeunes issus des zones rurales) ; elles sont dues à la pauvreté, à l'inégale répartition des potentialités agricoles (notamment liée aux situations climatiques) et à l'inégalité des investissements entre régions du pays. La valeur ajoutée est inégalement répartie au sein des filières agricoles, entre rural et urbain : les infrastructures de transformation sont concentrées autour des villes et des agropoles et les zones rurales gardent une faible part de la valeur ajoutée. Elle l'est également entre les territoires : le déséquilibre spatial des politiques de création d'infrastructures freine les échanges commerciaux et augmente les prix dus au transport ; les politiques agricoles soutiennent disproportionnellement les cultures de rente, au détriment des cultures vivrières.

Table 3: Gouvernance et territoire

Ecart rural/urbain pour l'accès à l'électricité (2017)[1]	**53,7 points de %**
Déplacements liés aux conflits (2019)[2]	**560 000**
Indice WGI de stabilité politique et de non-violence (2019)[3]	**-1,19**

Sources : (1) Indicateurs de la Banque Mondiale ; (2) IDMC ; (3) Indicateurs sur la gouvernance mondiaux

** Les couleurs font référence à la position des pays dans les quintiles des valeurs pour les pays à faibles revenus et revenus intermédiaires tranche inférieure (du vert foncé = le plus favorable, au rouge = le moins favorable)*

Figure 8: Dimension équilibre territorial et équité

Conflits fonciers et inégalités régionales dus à des politiques publiques inadaptées et déséquilibrées

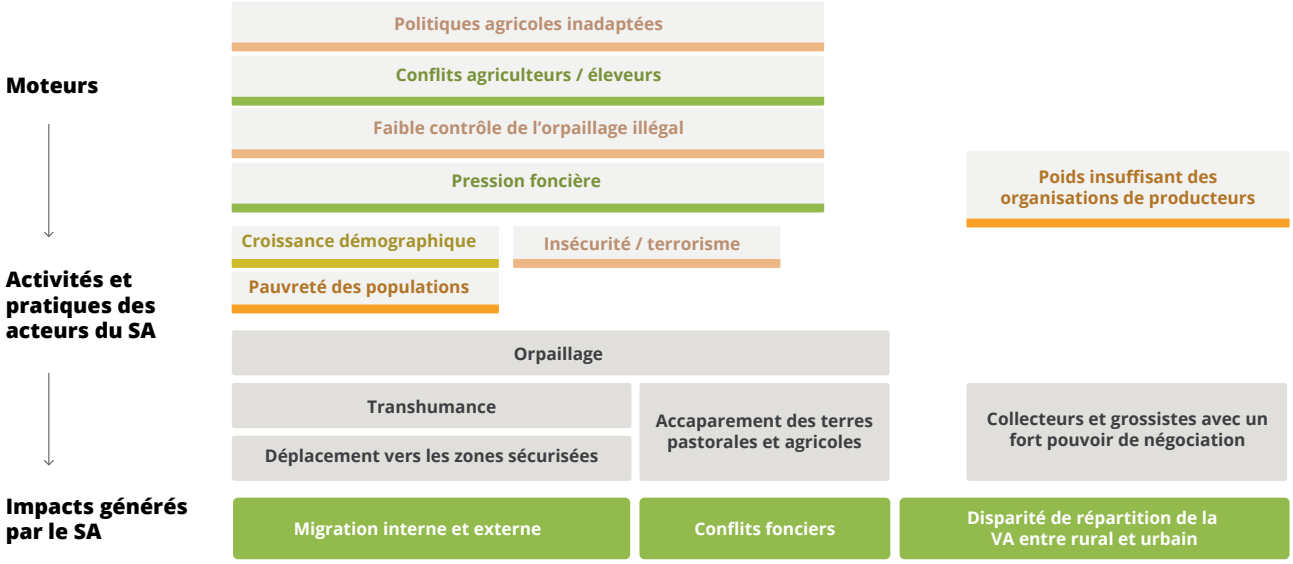

Source: Auteurs

Les pratiques de production exercent une forte pression sur les ressources naturelles, fragiles

Sur une grande partie du territoire, les sols sont naturellement fragiles et de fertilité médiocre pour l'ensemble des activités agro-sylvo-pastorales. Ils se dégradent sous l'effet des pratiques de production agricole et animale (faible apport de matière organique, excès d'intrants chimiques en zone cotonnière, couverture saisonnière du sol, surpâture). En proximité des centres urbains, le recours excessif aux pesticides sur le maraîchage, les déchets ménagers, l'industrie de transformation agro-alimentaire sont autant de sources de pollution des ressources en eau. Il en est de même dans les zones d'orpaillage, du fait de l'usage de cyanure et de mercure.

Le couvert forestier se dégrade, face à l'augmentation des surfaces en cultures. Celles-ci sont passées en trois décennies de 13% à 22% de la surface totale, alors que les terres forestières se sont trouvées réduites de 28% à 23% (FAOSTAT). Le NDVI (indice de végétation par différence normalisée), qui mesure la couverture végétale, a fortement régressé entre 2002 et 2016, dans les zones jadis boisées (Nyamekye, 2021).

L'élevage extensif, le défrichement agricole, l'orpaillage et les mauvaises pratiques agricoles et de récolte des produits forestiers non ligneux (PFNL) occasionnent une perte de biodiversité en entraînant la disparition de certaines espèces animales et végétales.

Les émissions de gaz à effet de serre, si elles sont faibles en comparaison internationale, sont en augmentation et sont causées principalement (à 89%) par le secteur de l'Agriculture, Foresterie et Autres utilisations des Terres (AFAT).

Alors que près des trois quarts du territoire se trouve en zone aride à subaride (moins de 900 mm de précipitations par an), une part très réduite des surfaces est irriguée (0,9% des surfaces cultivées). Au regard de la faible part des ressources en eau utilisées, le potentiel d'irrigation est important, pour faire face à la baisse des précipitations sur le long terme (remontée des isohyètes 600 et 900 mm de 100 à 150 km entre 1930 et 2010, et période marquée par une forte instabilité depuis la fin des années 1990 ; MERH, 2015).

Table 4: Environnement

Prélèvement d'eau agricole, % du prélèvement total (2005)[1]	**51,4%**
Stress hydrique : prélèvement total / ressources en renouvelables (2005)[1]	**7,8%**
Surface cultivée équipée pour l'irrigation (2011)[1]	**0,9%**
Utilisation d'azote (2017)[2]	**10 kg N/ha**
Utilisation de pesticides (2017)[2]	**138 tonnes/ha**
Evolution surface forestière (2000-2015)[3]	**-3,28 points de %**
Emission CO_2 eq, agriculture (2017)[2]	**1148 kg/tête/an**

Sources : (1) FAO, Aquastat ; (2) FAOSTAT ; (3) UNSTAT (indicateurs ODD)

** Les couleurs font référence à la position des pays dans les quintiles des valeurs pour les pays à faibles revenus et revenus intermédiaires tranche inférieure (du vert foncé = le plus favorable, au rouge = le moins favorable)*

Figure 9: Dimension environnement

Dégradation de l'environnement due à des pratiques agricoles inadaptées et une réglementation insuffisante

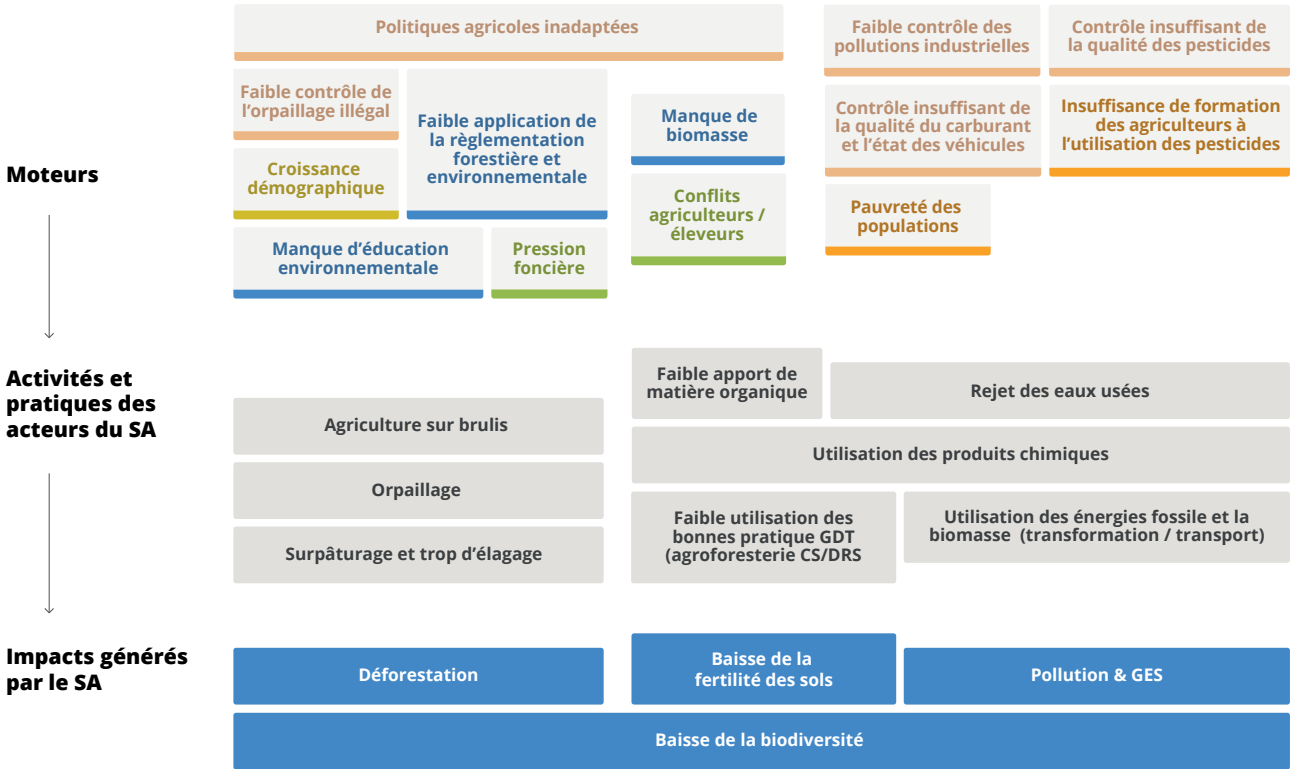

Source: Auteurs

Zonage des systèmes alimentaires

Légende

- Conflits agriculteurs-éleveurs
- Guerre et conflits civils
- Dégradation des sols
- Utilisation de pesticides
- Pauvreté
- Insécurité alimentaire
- Retard de croissance
- Changement de l'alimentation
- Forte densité démographie
- Routes de mauvaise qualité
- Orpaillage

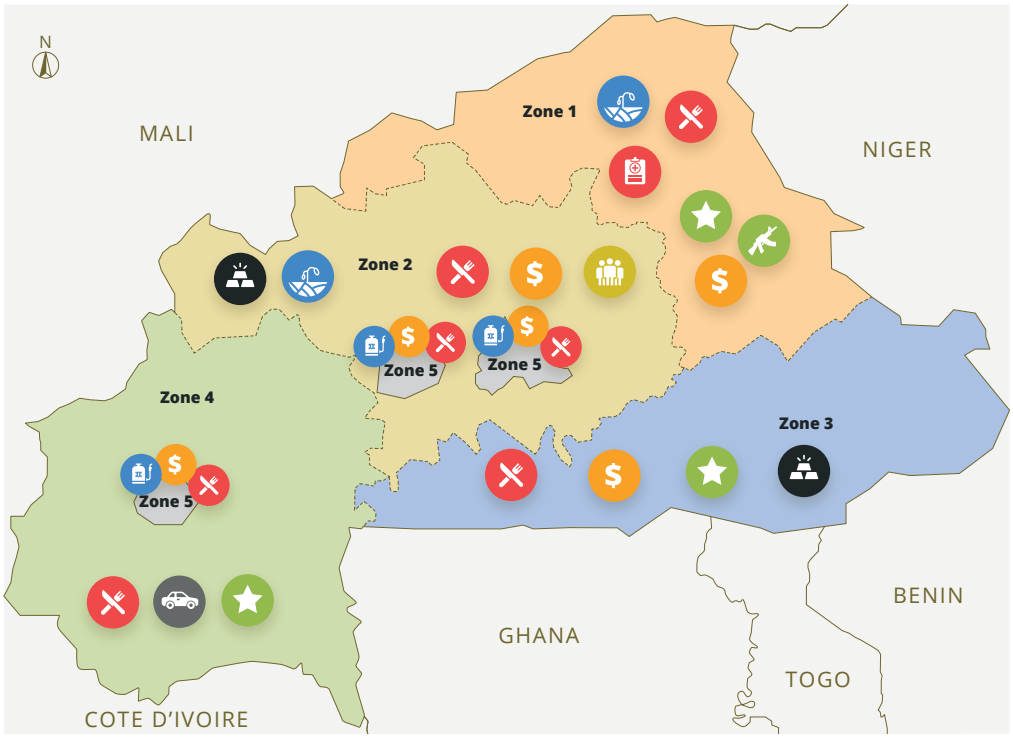

Source: Carte basée sur la cartographie de l'ONU. [www.nationsonline.org/oneworld/map/burkina-faso-political-map.htm]

Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes pointillées sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

SA1 : Grand Nord (Nord, Sahel et Nord-Est)

La zone du Grand Nord est principalement une zone de transhumance. Elle compte plusieurs marchés à bétail importants, approvisionnant les centres urbains et pays côtiers.

Dans un contexte de conflits et d'émigration, les principaux défis sont la dégradation des sols et les aléas climatiques, qui menacent la sécurité alimentaire et les moyens d'existence de ces populations pastorales. Cette zone est historiquement déficitaire en céréales. Les forts taux de pauvreté empêchent les populations de satisfaire leurs besoins malgré les échanges commerciaux provenant des autres zones. La zone se retrouve fréquemment en situation de crise alimentaire ce qui se répercute au niveau des taux extrêmement élevés de retards de croissance chez les enfants (40%).

Un levier clé est le développement et la transformation des activités d'élevage, par la sécurisation foncière des espaces pastoraux, le développement de la chaîne de valeur des produits de l'élevage (y compris du lait), le renforcement et l'entretien des infrastructures agro-pastorales. Un autre domaine d'intérêt est la promotion des cultures maraîchères, par le renforcement des capacités de transformation, de stockage, de conservation des produits agricoles (pommes de terre, tomates, oignons) et de leur commercialisation. Enfin, une approche globale de la gestion des risques agricoles permettrait d'associer des mesures d'adaptation, d'atténuation et de compensation.

SA2 : Grand Centre (Plateau Central et Centre-Nord)
Les producteurs du Grand Centre se consacrent à la production de céréales (mil, sorgho), de niébé (dynamisée par la demande croissante dans les centres urbains et pays voisins) et de cultures maraîchères (pommes de terre, haricots verts). Pour autant, il n'y a que très peu de stockage et de transformation des productions locales.

Malgré la place centrale de l'agriculture et en particulier du maraîchage, cette zone reste déficitaire. Les populations sont touchées par une insécurité alimentaire récurrente, due à la pauvreté, aux aléas climatiques et à une pression démographique croissante La forte densité démographique, exacerbée ces dernières années par l'arrivée des réfugiés venant des régions du Nord de l'Est et du Centre Nord principalement, contribue à la dégradation environnementale à travers la réduction du couvert végétal et à la pression sur les ressources foncières. L'orpaillage se développe, polluant les eaux, accentuant la pression foncière et menaçant l'agriculture familiale, en la privant de la main-d'œuvre jeune.

Les principaux leviers dans cette zone sont la transformation des systèmes de culture et la diversification de la production, accompagnées d'une amélioration des techniques de transformation et de conservation, afin d'assurer une meilleure disponibilité alimentaire diversifiée pour les populations et favoriser la consommation de produits locaux. Un autre enjeu important est de fluidifier les échanges avec le reste du pays en vue de l'écoulement de la production et l'approvisionnement en aliments de complément, en améliorant les réseaux routiers et en limitant les conséquences de l'insécurité.

SA3 : Grand Est (Sud-Est, Est et Centre Sud)
Dans cette zone attractive coexistent la production céréalière, la production de tubercules mais aussi l'élevage (avec des marchés importants de bétail), les activités d'orpaillage et minières, ainsi que des parcs nationaux (également générateurs de ressources). Elle est marquée par d'intenses conflits d'usage des terres entre agriculture, élevage et exploitation minière. Globalement excédentaire en céréales, notamment en riz, elle sous-exploite les potentialités de production offerte par une maîtrise insuffisante de l'eau, notamment à Bagré. Elle reste marquée par la pauvreté rurale et la vulnérabilité sur le plan alimentaire de ses habitants. Le défi essentiel de la zone Grand-Est est de garantir l'équilibre entre les différents usages du territoire (mines, zone de transit pour éleveurs, accaparements spéculatifs, ...)

Un levier clé est la promotion de l'éducation nutritionnelle, notamment pour lever certains tabous alimentaires, afin d'améliorer durablement la diversité alimentaire et de lutter contre la malnutrition chez les femmes et les enfants. Un autre enjeu important est la valorisation des zones à fort potentiel (en particulier les zones à faible pression démographique), à travers le renforcement des infrastructures socio-éducatives et productives, la formation technique des acteurs agro-pastoraux, et la promotion de l'accès des femmes à la terre, tout en promouvant la reforestation et des pratiques durables sur le plan environnemental.

SA4 : Grand Ouest (Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins, Cascades et Sud-Ouest)
Cette zone, principalement cotonnière, abrite plus de 60% des productions de fruits et de céréales du pays. La végétation naturelle y est abondante dans sa partie méridionale, qui abrite des parcs nationaux. Le Grand Ouest est également une zone de transhumance par les éleveurs en provenance du Grand Nord. La culture de rente du coton constitue le deuxième produit d'exportation au niveau national. Malgré les revenus tirés du coton, les populations ne parviennent pas à avoir un régime alimentaire diversifié et des taux de malnutrition élevés y persistent. La zone présente un très fort potentiel de développement économique notamment sur le secteur agricole et les activités de transformation, ralenti par des politiques publiques insuffisantes, des routes de mauvaise qualité, des conflits à teneur communautaire et également entre agriculteurs et éleveurs transhumants.

Un levier majeur est la promotion de l'exploitation familiale agroécologique, par une meilleure maîtrise de l'eau, l'amélioration des infrastructures de transformation et de stockage (en particulier des produits maraîchers et PFNL), et une meilleure organisation des acteurs des chaînes de valeur, pour faciliter la commercialisation des produits agroalimentaires et permettre aux populations locales d'atteindre une alimentation plus diversifiée.

SA5 : Grands centres urbains (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou)

Cette zone regroupe les aires urbaines et périurbaines des trois principales villes du pays (Ouagadougou, Bobo Dioulasso et Koudougou), caractérisées par une population forte et croissante. La zone abrite les principaux marchés de gros et de consommation ainsi que des cultures maraîchères, une production intensive de volailles et d'œufs, et des ateliers d'embouche dynamiques mais menacés par l'urbanisation croissante des terres agricoles. En aval, les transitions alimentaires s'accompagnent de maladies liées à l'alimentation (utilisation abusive et absence de contrôle sur les produits chimiques non homologués en périurbain sur les produits maraîchers). Le petit élevage et la volaille importée sont affectés par des problèmes de qualité sanitaire. Face à une pauvreté croissante dans les villes et un taux de chômage grandissant, exacerbés par la migration des zones rurales vers les zones urbaines, un enjeu pour cette zone est de proposer des emplois attractifs pour les jeunes urbains, dans le secteur agricole, de la transformation et de la distribution agro-alimentaire.

Un levier clé est la sensibilisation des consommateurs urbains et producteurs périurbains à la pollution de l'eau, de l'air et aux risques sanitaires liés au système alimentaire. De façon complémentaire, un contrôle qualité plus strict des activités de transformation et de distribution ainsi que des produits alimentaires importés est à développer. La promotion des formations professionnelles et l'accompagnement technique et financier (des jeunes, notamment) dans les activités du secteur agricole et alimentaire constituent également un levier important.

Domaines d'intervention pour améliorer la durabilité du système alimentaire

L'atelier de synthèse multiacteurs du 2 février 2021 a permis d'identifier un ensemble de leviers à activer à l'échelle nationale.

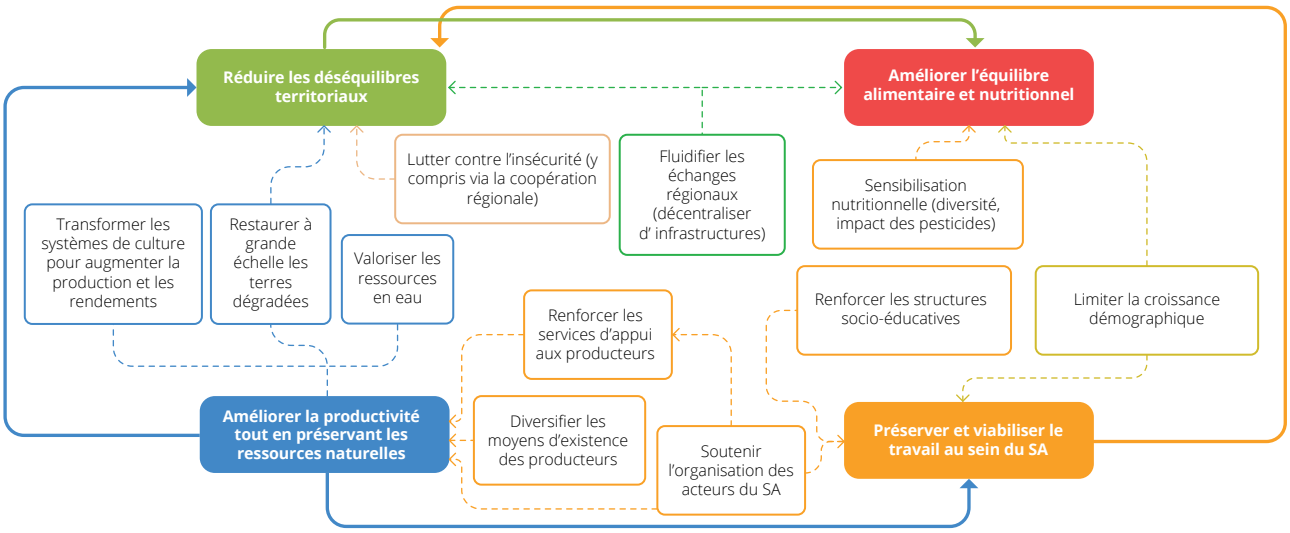

Source: Auteurs

D'une part, des leviers directs et internes au système

- **Augmenter les rendements de manière durable, dans un environnement caractérisé par sa grande fragilité : mieux valoriser les ressources en eau, (notamment aménagements des bas-fonds et autres aménagements de gestion partielle de l'eau), transformer les systèmes de production avec une approche agroécologique.**
- **Diversifier les moyens d'existence hors production primaire (ex. activités de transformation, capacités de stockage).**
- **Renforcer l'environnement productif afin d'améliorer la viabilité des exploitations agricoles familiales (services d'appui aux producteurs : conseil agricole, accès à des intrants de qualité, accès au crédit).**
- **Créer les conditions pour une transformation rurale inclusive (ex. renforcer les structures socio-éducatives, renforcer les organisations paysannes).**
- **Renforcer l'éducation nutritionnelle, en milieu rural comme urbain, pour une alimentation saine et équilibrée, revalorisant les produits locaux.**
- **Préserver les ressources naturelles : restaurer les zones dégradées à grande échelle.**

D'autre part, des leviers externes déterminant certains moteurs majeurs du système :

- **Lutter contre l'insécurité : assurer la sécurité du territoire et des populations.**
- **Gérer le défi démographique pour améliorer à long terme l'équilibre entre l'offre et la demande tout en préservant les ressources naturelles : accompagner la transition démographique, notamment via un système éducatif performant et des filets sociaux de sécurité.**
- **Appuyer les politiques de décentralisation pour favoriser des interventions adaptées à chaque contexte et assurer une meilleure répartition des investissements.**
- **Développer les infrastructures de base pour la communication, notamment les réseaux routiers transversaux permettant de fluidifier les échanges de produits alimentaires entre les territoires.**

Les solutions abordant à la fois l'utilisation durable des ressources naturelles, les questions d'emploi et la protection des moyens d'existence, les questions de nutrition et la santé, voir les problématiques liées à l'équité territoriale et une transformation rurale inclusive etc. sont ainsi particulièrement appropriées.

Augmenter les investissements dans le secteur agroalimentaire au sens large permettra aussi au pays de mieux faire face aux risques et aux incertitudes créés par la variabilité climatique et les événements météorologiques extrêmes, de diminuer les risques de conflits armés et d'augmenter la résilience aux zoonoses, y compris la COVID-19 et autres chocs.

Pour faire avancer un programme d'appui à la transformation durable des systèmes alimentaires, le Burkina Faso devra renforcer les institutions publiques et la gouvernance locale, les politiques ayant des répercussions incitatives sur l'environnement de production et de consommation, les services d'appui et l'architecture de financement.

© FAO/Olivier Asselin

Par exemple, en intensifiant l'appui à la diversification agricole, le Burkina Faso pourrait libérer un important potentiel de croissance durable et inclusif, comme des sous-secteurs des produits laitiers et des fruits / légumes. L'engagement public pouvant inclure l'amélioration de la disponibilité et la maîtrise de l'eau (ex l'accès à l'irrigation), le renforcement des organisations de producteurs pour qu'ils puissent planifier une production de qualité, organiser l'agrégation de leurs produits et obtenir un accès à des services de proximité et au crédit, la formation des jeunes pour qu'ils puissent être embauchés dans la transformation et les services en milieu rural et urbain (péri-zones urbaines). Ceci peut même s'étendre à l'utilisation des marchés publics pour stabiliser la demande (par exemple l'approvisionnement local pour les cantines scolaires), la sensibilisation des consommateurs par rapport aux qualités nutritionnelles des aliments (impliquant une collaboration étroite entre l'éducation et la santé), et s'attaquer de front aux problèmes liés à l'utilisation inappropriée des pesticides et à la contamination chimique dans les zones minières.

Bibliographie :

DGESS, 2020. **Annuaire des statistiques agricoles 2018**. Ministère de l'Agriculture et des aménagements hydroagricoles, Ouagadougou.

2020 Global Nutrition Report: Action on equity to end malnutrition. Bristol, UK: Development Initiatives.

INSD, 2015. **Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014**. **Profil de pauvreté et inégalités**. Ouagadougou.

MERH, 2015. **Plan national d'adaptation aux changements climatique (PNA) du Burkina Faso**. Ouagadougou.

Minot N, Elahi S, 2020. **Role of pastoralism in Burkina Faso : contribution to revenue, food security, and resilience**. SNV, IPFRI, Washington DC.

Nyamekye C, Schönbrodt-Stitt S, Amekudzi LK, Zoungrana BJ-B, Thiel M, 2021. **Usage of MODIS NDVI to evaluate the effect of soil and water conservation measures on vegetation in Burkina Faso**. Land Degrad Dev. 32:7–19

Thurlow J, 2021. **Beyond Agriculture: Measuring Agri-Food System GDP and Employment**. IFPRI, Washington DC.

Cette note est issue d'une collaboration entre le Ministère de l'Agriculture, l'Union Européenne, la FAO et le Cirad. Elle s'inscrit dans l'initiative Catalyser la transformation durable et inclusive des systèmes alimentaires.

La méthode d'analyse combine des données quantitatives, une approche participative impliquant les acteurs publics et privés liés aux systèmes alimentaires, et une analyse qualitative. Un atelier de lancement (05/11/2020) a permis de circonscrire l'analyse et d'identifier les enjeux majeurs à approfondir. Un travail de revue de la bibliographie et des données disponibles, ainsi que des entretiens approfondis auprès de personnes ressource, ont permis d'approfondir les processus à l'œuvre et d'affiner la compréhension systémique. Le découpage en systèmes alimentaires territoriaux a été réalisé sur la base de la compilation d'une série de cartes thématiques, portant sur les activités, les impacts et les principaux moteurs du système alimentaire. Enfin, un atelier de synthèse (02/02/2021) a permis de partager et d'affiner les résultats et d'identifier les principaux leviers à actionner pour améliorer la durabilité du système.

Ont contribué à ce processus et à l'élaboration de cette note :
N. Banaon, T.Neya, T.Ramde (consultants) ; S.Traore (FAO/Ouagadougou) ; T. Bourdier, H.David-Benz, C.Orbell, N.Sirdey (Cirad) ; P.Herlant, A.Onibon, J.Tefft (FAO/CFI).

Mise en page et édition : *Chiara Virdis, Dominique Magada.*

© Ollivier Girard / CIFOR (CC BY-NC-ND)

Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition
selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

©FAO, 2021
CB6059FR/1/09.21